

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 29 MARS 2018

3/2 – GALERIE EUROPE – REDYNAMISATION COMMERCIALE - DEMANDE DE SOUTIEN A LA MEL DANS LE CADRE DU « FONDS DE CONCOURS COMMERCE DE PROXIMITE »

Dans le cadre de sa stratégie de rénovation urbaine, la Ville de Mons en Barœul développe, depuis plus de dix ans, des interventions visant à conforter et développer l'offre commerciale et de services au sein du quartier du « Nouveau Mons » classé quartier d'intérêt national. Cette volonté s'est notamment traduite par un réaménagement conséquent du secteur « de l'Europe », au cœur du quartier et de la ville : requalification complète des espaces publics, restructuration et requalification de la galerie commerciale, au rez-de-chaussée de l'une des plus grandes copropriétés de France.

Dans un contexte national difficile pour les « petits commerces » (report de la clientèle vers les grandes surfaces et les achats en ligne), la Ville a ainsi pu enclencher l'implantation de l'enseigne Carrefour City (début 2016), la relocalisation de l'agence locative de la SERGIC (par ailleurs syndic de la copropriété de l'Europe), l'accueil d'un coiffeur barbier dans le cadre du dispositif innovant « mon commerce en test » initié par la BGE, et l'accueil d'une activité culturelle de photographie. A ce jour demeurent quelques cellules commerciales vacantes qu'il convient de commercialiser ; la plus grande d'entre elles fait l'objet d'un projet d'implantation d'une crèche municipale.

Dans ce contexte et cet objectif, la Ville de Mons en Barœul a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place d'un fonds de concours de la MEL en soutien des communes pour l'achat, la construction ou la rénovation de locaux commerciaux, au titre de l'année 2018.

L'objectif est de compenser – par une intervention publique forte – les difficultés liées au commerce dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et, plus localement, aux charges locatives importantes générées par une très grande copropriété, comprenant quatre Immeubles de Grande Hauteur (IGH).

Le projet consiste à aménager la cellule « brute » située face au local de « Destin Sensible » afin de favoriser l'implantation d'une activité commerciale. Le montant estimatif des travaux est arrêté à 137 000 € HT. La Ville de Mons en Barœul sollicite un financement de 50 000 € de la MEL dans le cadre du « fonds de concours commerce de proximité ».

En conséquence, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à :

- solliciter le fonds de concours « commerce de proximité »,
- signer tout acte afférent à cette demande.